

Bulletin Municipal

Saint Geniès de Malgoirès



octobre 2020



SOMMAIRE

- Édito et élections.....3
- Informations municipales.....4-9
- Syndicat Leins Gardonnenque.....10
- Nîmes Métropole.....11-12
- Le village.....13-15
- Les associations.....16-19
- Les associations culturelles.....20
- Les jeunes.....21
- Numéros utiles.....22
- État civil et calendrier.....23

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES en mairie 2021

Mercredi 03 mars de 16h – 19h

Jeudi 04 mars de 14h – 17h

Vendredi 05 mars de 9h – 12h

Mercredi 01 sept de 16h – 19h

Jeudi 02 sept de 14h – 17h

Vendredi 03 sept de 9h – 12h

Mairie de St Geniès de Malgoirès

Ouverte tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h - Sauf le mercredi après-midi

Téléphone : 04.66.63.87.87

Nouveau mail : accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr

Site internet : www.saintgeniesdemalgoires.fr

- **Le Maire et la 1^{ère} adjointe** reçoivent sur RDV
- **Service urbanisme** : tous les après-midis (sauf le mercredi) de 14h à 17h, les permanences de l'élus M. DOUSTALY s'effectuent uniquement sur RDV.
- **CCAS** : les permanences de l'élus M. LECAMP s'effectuent sur RDV les jeudis matin.

• *Rédacteur en chef : Jean-François DURAND-COUTELLE, Marie-Françoise MAQUART et La commission communication*

• *Crédit photos : Mairie de St Geniès de Malgoirès, dépôt légal à parution*

• *Impression et conception : Henneuse Emanuelle et ETIKPRIT - Imprimé avec papier respectant l'environnement*

ÉDITO

Jean-François DURAND-COUTELLE

Le Maire



Cher-e-s administré-e-s,

Avant tout permettez-moi de vous remercier pour le sérieux avec lequel la plupart d'entre vous respectent les contraintes mises en place par l'Etat pour faire face à la crise du covid. Bien sûr quelques-uns sont encore récalcitrants espérons qu'ils comprennent rapidement pourquoi il est nécessaire de prendre toutes ces précautions. Dans cette situation nous avons été obligés de fermer le foyer en septembre et en octobre. Nous espérons pouvoir le rouvrir en novembre et en décembre et y organiser a minima les manifestations liées à la fin de l'année. A chaque fois que cela sera possible nous les organiserons en extérieur. Le marché de Noël reste prévu mais avec un nombre plus limité de participants. La question se pose actuellement sur la façon d'organiser les lotos, tout en respectant toutes les précautions requises, sans pour autant fragiliser leur rentabilité pour les associations organisatrices.

Si nous pouvions éviter, dans le village, une nouvelle fermeture totale des bars et restaurants et autres lieux accueillant du public nous en serions très heureux. Si nous pouvions éviter de fermer de nouvelles classes, la garderie ou la cantine ce serait bien. Les associations reprennent leurs activités, mais souvent au ralenti, voire, pour certaines, ne peuvent pas encore repartir.

Merci de continuer à respecter les consignes !

Par ailleurs notre situation financière est compliquée, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer avec vous. Les échanges avec la préfecture nous le confirment et nous engagent à redresser la situation. Mais, nous précise le préfet, notre situation n'est pas aussi catastrophique que celle de la Communauté d'agglomération laquelle est l'une des institutions les plus endettées de France et placée pour cela dans le réseau d'alerte. Des solutions doivent être trouvées. Décidément 2020 n'est pas une bonne année !

Restons optimistes, si nous sommes en creux de la vague, nous ne pouvons compter que sur des lendemains meilleurs.

Le Maire Jean-François DURAND-COUTELLE et son équipe

LA COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE SAINT GENIÈS DE MALGOIRÈS

Quelques précisions ne sont pas inutiles...

La mairie dispose d'une assez grande diversité de moyens de communication pour tenter de joindre rapidement la population sur tout ce qui peut l'intéresser (spectacles et autres manifestations, directives, ouverture et fermeture des lieux publics, etc.)

Pour ce faire la mairie édite deux bulletins municipaux (BM) par an, en mars et en octobre ; ce dernier est accompagné d'un guide pratique annuel ; ces informations écrites sont complétées par des petits bulletins municipaux (PBM) en janvier, mai, juillet et novembre, envoyés par internet et quelques exemplaires déposés dans les commerces. Un listing, ouvert à tous ceux qui souhaitent donner à la mairie leur adresse mail, ponctuellement, peut permettre de donner des informations urgentes complémentaires. La mairie dispose aussi d'un site internet (www.saintgeniesdemalgoires.fr), de deux panneaux électroniques (un à la gare et un sur les boulevards) et d'une page Facebook #mairiedesaintgenies.

NB : La municipalité ne dispose que d'une seule page Facebook pour vous donner toutes les informations la concernant ; toute autre page se réclamant de Saint-Geniès sont des pages privées sans aucun lien avec la mairie et dont les auteurs sont seuls responsables de leurs écrits, non exempts parfois d'erreurs. Nous en profitons pour rappeler que toutes les images, logos ou textes publiés sur ces différents supports sont la seule propriété de la municipalité et ne peuvent en aucun cas être utilisés par des personnes non autorisées sous peine de poursuite.

À NOS NOUVEAUX ARRIVANTS À SAINT GENIÈS !

Dans notre tout premier bulletin municipal, nous vous avons fait part de notre souhait : créer une commission vous étant spécialement dédiée et nommée *Commission des « nouveaux arrivants »*.

Son but est de mieux nous connaître autour de vos premières impressions, vos attentes, vos besoins dans le domaine informations sociales, sportives, culturelles et environnementales. Nous voulons échanger sur ce qui vous plaît au sein de ce village, nouveau pour vous, et savoir pourquoi vous avez fait ce choix d'implantation sur Saint Geniès ? Car, en effet, votre coup de cœur s'est bien orienté vers Saint-Geniès.

Alors pour tracer ensemble ce que nous appelons « le mieux vivre à Saint-Geniès », discutons, ouvrons les débats, participons et cherchons, tous unis, les arguments forts pour que ce village puisse encore et encore se développer tant côté commerces, artisanat et agriculture bio, entre autres. Saint-Geniès est un village plein de vie, de traditions, de patrimoine, sachons redorer son éclat car y vivre est un véritable plaisir.

Si le covid nous en laisse le choix, nous vous attendons donc le :

**vendredi 20 novembre 2020 à 19 heures
dans la grande salle de la mairie autour du verre de l'amitié.**

Une invitation vous sera envoyée et un grand merci à toutes celles et ceux qui ne se sont pas encore fait connaître de vous rapprocher de la mairie qui prendra vos inscriptions.

Prenez soin de vous, nous allons retrouver nos beaux jours de convivialité et de fête !

Encore un peu de patience et à très bientôt !



WIFI à votre disposition devant la mairie :

La mairie dispose désormais d'un accès gratuit à internet en wifi public. Il se nomme STGENIES-INVITE.

Il est accessible devant la mairie jusqu'au jardin d'enfants.



ACTUALITÉS COVID- 19

Alors que le nombre de morts au quotidien dans le monde a battu un record le dimanche 13 septembre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance un appel à la prudence en Europe.

L'OMS s'attend à une remontée du nombre de morts du Covid-19 en Europe en octobre et novembre. Hans Kluge, directeur de l'OMS (office mondial de la santé, branche de l'ONU) en Europe, rassure en disant que « *La pandémie va s'arrêter à un moment ou à un autre* » mais nous n'y sommes pas encore. Le nombre de cas en Europe remonte nettement depuis plusieurs semaines, notamment en Espagne et en France.

On a le droit de douter de tout, de voir des complots partout, de penser que les précautions actuelles sont très exagérées au regard du risque ... mais nous n'avons JAMAIS le droit de mettre en danger autrui. La mairie continuera donc à rester très attentive au respect strict des gestes barrières (port du masque, lavage des mains, distanciation sociale) lors des manifestations publiques sur l'ensemble du territoire dont elle a la responsabilité. Si, jusqu'à présent nous avons eu la chance de ne pas compter de décès liés à la pandémie, ce n'est pas le cas de certains des villages proches.

BULLETIN DE SALAIRE Septembre 2020

Période du 01/09/2020 au 30/09/2020 Date de paie 30/09/2020

Matricule	Service	Emploi
163		

COMMUNE DE ST GENIES DE MALGOIRES
1 RUE DU 19 MARS 1962
30190 Saint-Geniès-de-Malgoirès

MAQUART Marie-Françoise

30190 ST-GENIES DE MALGOIRES

N° SIRET	Code APE
21300255300013	8411Z
N° URSSAF:	
917000001220107298	

Valeur indice 100: 5 623,23
Valeur du point: 4,8860

Heures trav.: 151,67
Horaire légal: 151,67

Indice brut: 1027
Indice majoré: 830
Jours plein salaire: 30,00

Tx d'emploi: 100
Nbt: 0
Indice fictif: 0

Grade ou fonction	Adjoint au Maire
Statut	Elus
Echelle / Echelon	Elu / 1
Profil de paie	Elu
N° Secu. Sociale	
Mode paiement	
IBAN	
BIC	

DESIGNATION	BASE OU QUANTITE	CHARGES PATRONALES		CHARGES SALARIALES		GAINS
		TAUX	MONTANT	TAUX	MONTANT	
Indemnité d'élu						653,42
Contribution CSG	653,42			2,400	-15,68	
Contribution CSG Déductible	653,42			6,800	-44,43	
Remboursement Dette Sociale	653,42			0,500	-3,27	
Cotisation financement DIF Elus	653,42			1,000	-6,53	
Cotisation Irantec A	653,42	4,200	-27,44	2,800	-18,30	
Impôt sur le revenu prélevé à la source	0,00			10,300	0,00	
Net à payer avant impôt sur le revenu						565,21 €
Taux de PAS personnalisé						Net payé 565,21 €

	Avantage en nature	Heures payées	Net imposable	Impôt sur le revenu	Charges patronales	Charges salariales	Brut
Mois					27,44	88,21	653,42
Année					210,99	703,89	5 214,07

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS DE SAINT GENIÈS DE MALGOIRÈS

Beaucoup de choses se disent sur la rémunération des élus, beaucoup de fantômes sans doute, pour dissiper toute erreur nous avons choisi de vous donner la grille de nos rémunérations accompagnée de l'un de nos bulletins de salaire. Certains penseront peut-être que finalement ce sont beaucoup de tracas pour une faible rémunération, c'est sans doute cela que l'on appelle la responsabilité, la disponibilité aux autres et le sens du devoir.

Fonction	%	Indemnité nette
Maire	48,6%	1497,07
1 ^{ère} adjointe	16,8 %	565,21
(voir bulletin)		
adjoints	16,8%	565,21
délégués	5,25%	176,63



Le mercredi 2 septembre 2020, l'ensemble des élus au conseil municipal était convié à la mise à jour du plan communal de sauvegarde, autrement appelé PCS.

Cet outil, réalisé à l'échelle de la collectivité, sous la responsabilité du maire, permet de planifier les actions des différents acteurs dans la gestion du risque, en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il est l'affaire de tous les élus et agents de la commune.

Des élus de la majorité, seuls présents, ont travaillé conjointement à l'organisation de la cellule de crise, réfléchis aux moyens et outils nécessaires et sont actuellement à pied d'œuvre pour mettre en place des solutions permettant l'information et la protection de nos Co-citoyens.

Nous reviendrons très vite vers vous pour vous informer des nouvelles dispositions prises.

Extraits du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de Saint-Geniès-de-Malgoirès *(document complet disponible en mairie)*

Ce DICRIM identifie les risques susceptibles d'affecter notre territoire et les consignes de sécurité à respecter dans chaque cas pour protéger au mieux nos vies et nos biens.

La nouvelle équipe municipale, en conformité avec la loi, vient de réviser son **Plan Communal de Sauvegarde** de manière à anticiper efficacement tout risque potentiel pouvant affecter notre village et notamment la menace d'inondation par débordement de l'Esquielle et de ruissellement.

Pour tous les cas de figure, constituez-vous un kit de sécurité composé d'un poste de radio à piles, de bougies ou/et de lampes de poches, des médicaments indispensables, de nourriture et d'eau potable en bouteilles. Les personnes les plus exposées seront jointes par téléphone en cas de risque. La sirène communale sera activée.

Mais attention vers midi tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois, retenti le son d'essais mensuel pour s'assurer de son bon fonctionnement.

- **Le son d'essais mensuel est : 1 sonnerie modulée d'une minute**
- **Le son d'alerte est : 1 sonnerie modulée d'une minute, répétée 3 fois**

Prévisions et vigilance météorologiques : www.meteo.fr ; www.vigicrues.gouv.fr

RESPECTEZ TOUJOURS LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DIFFUSÉES PAR LES AUTORITÉS

LE RISQUE INONDATION

Les épisodes cévenols ou méditerranéens sont l'un des risques majeurs qui menacent notre commune chaque printemps et chaque automne, voire au-delà.

AVANT l'arrivée de la pluie, télécharger « My Predict » sur votre téléphone ou smartphone ; vérifiez que vous possédez un transistor à piles et que ces piles sont neuves pour suivre les informations locales diffusées sur France Bleue Gard Lozère.

PENDANT l'épisode suivez les consignes diffusées et évitez tout déplacement inutile à pied, en voiture ou autre ; n'allez pas chercher vos enfants à l'école : ils y sont en sécurité, les enseignants ont été formés pour les garder, les protéger et les rassurer; ne téléphonez qu'en cas de besoin impératif pour ne pas surcharger les réseaux et ménager vos batteries. Suivez les consignes que la municipalité vous donnera en fonction de votre localisation. Mettez-vous à l'abri à l'étage dans un local en dur et utilisez les moyens prévus pour protéger votre habitation ; coupez les alimentations en électricité et en gaz.

Si vous circulez dans une zone inondée : éloignez-vous des cours d'eau, évitez les ponts et quittez votre véhicule au plus vite pour un abri en dur et en hauteur.

APRÈS : Assurez-vous que l'eau du robinet est redevenue potable ; ne rétablissez les réseaux qu'après vérification technique ; faites l'inventaire des dégâts et déclarez rapidement le sinistre à votre assureur ; aérez et désinfectez les pièces.

LE RISQUE INCENDIE

AVANT ; débroussailler autour des habitations (des consignes très strictes existent dans ce domaine et sont à votre disposition en mairie) et le long des voies d'accès ; prévoyez des moyens de lutte.

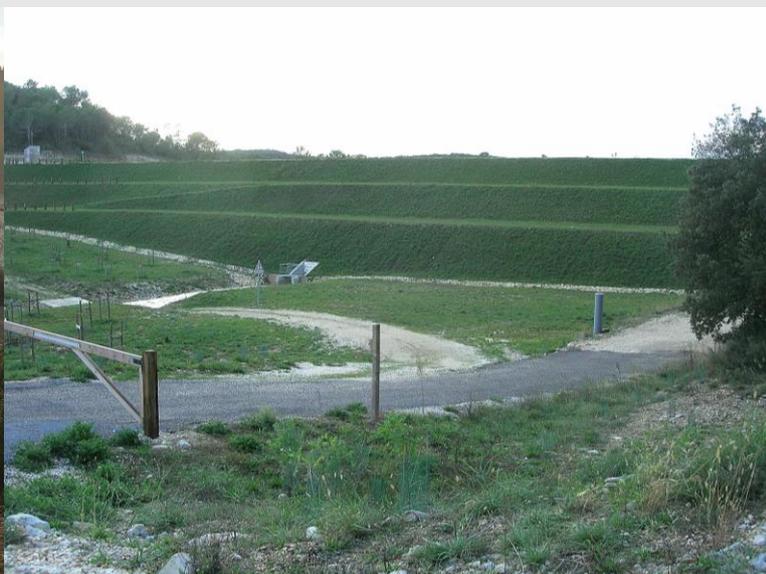
PENDANT : informez les pompiers au plus vite de la découverte d'un incendie (18 & 112) en précisant le lieu ; fermez portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures avec des linges mouillés ; évitez d'utiliser un véhicule ; dans la nature éloignez-vous du feu dos au vent ; fermez les arrivées de gaz et de produits inflammables.

APRÈS : aérez et désinfectez les pièces ; faites l'inventaire des dégâts et déclarez le sinistre au plus tôt à votre assureur.

LE RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

La rupture entraîne la libération plus ou moins brutale de volumes d'eau très importants provoquant une onde de submersion qui se propage rapidement provoquant une élévation brutale du niveau de l'eau et des inondations.

Dans ce cas mettez-vous rapidement en hauteur ; rejoignez le point de regroupement le plus proche (mairie, halle de sports, écoles) ; n'utilisez pas votre véhicule ; respectez les consignes données par les autorités ; n'allez pas chercher vos enfants à l'école ; évitez de téléphoner.



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

(glissement de terrain, chutes de blocs, effondrement, coulées de boue, retrait-gonflement des argiles)

Quittez rapidement le bâtiment fragilisé ; gagnez un point haut à l'abri du danger ; fuyez latéralement pour éviter l'axe de la coulée.

LE RISQUE CANICULE

Hydratez-vous en buvant régulièrement de l'eau (jamais d'alcool) ; restez le plus possible à l'intérieur dans des pièces rafraîchies ; évitez les efforts physiques ; prenez des nouvelles de votre entourage ; écoutez la radio et respectez les consignes.

A la suite d'un sinistre : contacter rapidement votre assurance, la déclaration doit être faite dans les 10 jours après l'éventuelle déclaration de catastrophe naturelle au journal officiel ; prenez des photos des objets et zones sinistrées ; ne jetez rien avant le passage de l'expert.

PAGE DE L'OPPOSITION

Alors que la situation sanitaire en France reste compliquée, que les mesures barrières imposées par le gouvernement s'intensifient que les autorisations accordées par la Préfecture se font « au choix du client » (feria de Nîmes, Jeudi de Nîmes), n'imposons pas des mesures encore plus restrictives.

Soyons bien conscient du rôle que joue une commune pour maintenir l'activité du tissu associatif. Certaines autorisations ont été accordées et c'est tant mieux, tout s'est très bien passé. Il est nécessaire bien sûr de se protéger et de protéger nos concitoyens mais aussi de reprendre le cours de la vie qui est attendu par toutes et tous. «La peur n'empêche pas le danger» les Mediogozains connaissent parfaitement les gestes barrières et nous devons leur faire confiance, surtout lorsqu'on connaît les compétences et le sérieux de celles et ceux qui président nos associations.

Notre commune qui vit depuis plus de 20 ans en intercommunalité est riche de moment de partage et de convivialité et doit continuer à partager des projets communs avec ses associations, ses commerçants, ses partenaires et l'ensemble de la population.

Nous apprenons par le canal des réseaux sociaux que s'est tenu le 1^{er} séminaire de Nîmes Métropole sous la responsabilité de Franck Proust.

Les finances de l'Agglo seraient dans une situation épouvantable et dramatique, pour s'en sortir une seule solution s'imposerait se retourner vers le contribuable qui subit déjà une lourde pression fiscale. Bien sûr rien n'a été acté, tout va dépendre du choix que feront les élus au sein du conseil communautaire. La réflexion porterait sur l'augmentation de la taxe des ordures ménagères et sur la création d'une taxe Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) nouvel impôt.

Les seuls gros travaux effectués et les gros investissements se sont réalisés sur les cadreaux nîmois. Ces questions avaient déjà été abordées sous la mandature précédente, soumis aux votes et toujours rejetées. Avant de crier aux loups et d'appeler à la solidarité communautaire (solidarité qui a souvent fait défaut à nos amis nîmois) d'autres pistes peuvent être envisagées : une mutualisation des moyens à la hauteur des espoirs de nos territoires ruraux (ce serait à l'étude ?) pourquoi ne pas l'avoir fait avant.

Autre piste de réflexions, le passage en communauté urbaine qui abonderait le budget de 7 à 8 millions d'euros (mesures fortement préconisées par le compte rendu de la cour des comptes organisme statuaire non influençable.....). Nous attendons avec impatience le compte rendu du conseil communautaire du 21 septembre qui abordera le sujet. Gageons que nos nouveaux élus feront preuve de sagesse et d'honnêteté dans les choix qu'ils effectueront. Il serait encore plus regrettable d'augmenter ou créer de nouveaux impôts plutôt que de passer en communauté urbaine.

Sabine André, Angèle De Luca, Eric Grandini et Michel Martin, les élus de l'opposition

Nîmes Métropole : quels changements possibles ?



Les médias locaux *Objectif Gard* et *Midi libre* se font régulièrement l'écho des décisions prises en conseil communautaire. Rappelons que l'idée qui a présidé à la création des communautés de communes ou d'agglomération était de mutualiser pour réduire les coûts collectifs dans le respect de la solidarité, grâce à la mutualisation des coûts et aux économies d'échelle.

Le but, déploré en son temps par la communauté de communes Leins Gardonnenque, du regroupement des petites communautés, était de mieux enrichir tous les membres. Force est de constater que le regroupement a bénéficié aux villages de Leins Gardonnenque qui ont pu moderniser certains de leurs équipements.

Des finances en difficulté (source : Objectif Gard)

-Les effectifs, après un recul lié à la démutualisation, ont augmenté sur la période 2014-2018 de 45 postes soit 10% et s'établissent à 479 équivalents temps plein (ETP). L'Agglomération a par ailleurs recours à de nombreux contractuels pour des contrats courts (moins d'un an) justifié par l'ajustement des ressources en personnel, selon Nîmes métropole.

-La communauté d'Agglomération compte un taux de ménages imposés inférieur à la moyenne nationale (46,9% contre 58% en moyenne en France)

-Le nombre d'entreprises et d'emplois implantés sur le territoire intercommunal est en augmentation : 25 513 entreprises sont recensées au 31 décembre 2018 (soit +10,9%) et 72 745 emplois (+6% depuis 2014).

Le nouveau président de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, Franck Proust, a par deux fois, été convoqué par monsieur le préfet du Gard pour lui signifier que les finances de l'EPCI à fiscalité propre (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qu'il préside fait partie des 3 collectivités gardoises à se trouver dans le dispositif d'alerte des finances de l'État. La principale inquiétude de la majorité : le taux d'endettement. Il est chiffré à 483 M€ à fin 2020. Le vice-président aux Finances, Frédéric Beaume alerte : « Si on laisse filer la dette, la capacité de désendettement en 2023 atteint 15,1 ans » quand le seuil fixé par l'État est de 11,5 ans. Le président doit donc trouver, avec les élus du conseil communautaire, les moyens d'assainir les comptes. Deux groupes d'élus ont été constitués pour travailler sur un plan de redressement. Ils plancheront sur le taux de la taxe Gemapi mais aussi sur les investissements à annuler ou à étaler dans le temps (100 M€ en moins sur 2020-2023) et, enfin, les économies à réaliser.

Le 30 septembre, le préfet, devant les élus de l'Agglo lors de la conférence des maires, s'est montré prudent en évoquant la situation, ne voulant pas davantage alimenter les polémiques.

Il ressort de l'examen des documents, selon Objectif Gard, que " les recettes totales à la fin de l'année dernière sont bien supérieures à la moyenne des EPCI de même strate, soit 1 169 euros par habitant contre 777 par habitant en moyenne en France. Mais les dépenses suivent la même tendance et sont elles aussi au-dessus de la moyenne nationale. C'est en particulier les dépenses

Une Communauté urbaine pour régler ces problèmes ?

Au cours du mandat précédent, la question de mettre en place un nouveau regroupement sous la forme d'une Communauté urbaine était à l'étude. Il s'agit de rapprocher les deux principales villes du département, Nîmes et Alès, accompagnées de leur regroupement pour bénéficier de nouveaux moyens financiers délivrés par l'Etat (supprimés depuis) et d'une mutualisation plus importante. Dans la situation actuelle la mise en place d'une Communauté urbaine se résumerait à des contraintes supplémentaires réduisant encore plus la liberté communale.

La GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations)

Cette compétence a été transférée par l'État aux communautés d'agglomération et de communes en janvier 2018 sans autre contrepartie financière que l'autorisation de mettre en place une nouvelle taxe spécifique. Pour financer les travaux visant à protéger ses administrés des inondations, le nouveau président de Nîmes Métropole a fait voter le principe de l'instauration d'une taxe Gemapi. Depuis la catastrophe survenue en 1988 à Nîmes, les inondations de Saint-Geniès en 2002, etc... des équipements de protection ont été mis en place. C'est le cas de Saint-Geniès avec la construction du "barrage". Mais tous les territoires ne sont pas encore sécurisés, c'est l'objet des PAPI (Programmes d'actions de prévention des inondations). Cette taxe, très encadrée par la loi, ne peut être affectée qu'à son objet spécifique et ne constitue donc en aucun cas un moyen de rembourser la dette importante de l'agglo. La récurrence des épisodes cévenoles ne peut que nous inciter à prendre toutes les précautions, y compris financières, notamment pour mieux nous préparer à anticiper le danger et sécuriser autant que possible les lieux et les biens. L'heure est au dépassement des polémiques stériles pour construire un avenir bénéfique à tous.



NÎMES MÉTROPOLE

TANGO PRÈS DE CHEZ VOUS

Nîmes Métropole a ouvert des points relais locaux afin de faciliter l'accès des usagers à la distribution de ses titres de transports.

Vous avez un point relais à Saint-Geniès.

TABAC Le FLO, 25 les Boulevards ST-GENIÈS

Et aussi :

TABAC Le PLANAS, 1 rue du Planas, St-MAMERT

TABAC PRESSE LOTO, ZAC du Petit Verger La Calmette

Les conseillers clientèle de Tango vous accueillent au 0 970 818 638

(N° non surtaxé) du lundi au vendredi de 7h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 18h



COVID-19 MASQUES, GANTS ET MOUCHOIRS USAGÉS : UN DANGER POUR LES TRIEURS DU CENTRE DE TRI

En cette période de reprise de la pandémie où le masque devient obligatoire quasiment partout, le SITOM du Gard et son exploitant PAPREC, rappellent aux usagers que les déchets passent sur une chaîne de tri sur laquelle des hommes et des femmes, certes gantés et protégés, trient à la main les déchets. De plus en plus de masques, gants et mouchoirs usagés arrivent sur la chaîne de tri de Valrena à Nîmes (sacs bleus). Ces déchets n'y ont pas leur place car ils constituent un risque extrême pour ceux qui y travaillent. Pour maintenir en toute sécurité la plate-forme de tri, il est impératif de **déposer gants, masques et mouchoirs dans le sac noir d'ordures ménagères qui va directement à l'incinérateur.**



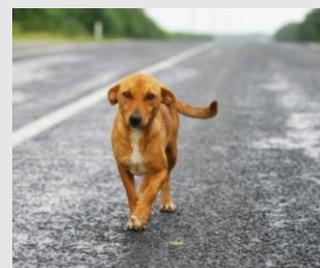
Pour tous renseignements :

contact@sitomsudgard.fr ou <https://www.facebook.com/sitomsudgard>

LA SÉCURITÉ À ST GENIÈS

Les bons réflexes ! En cette rentrée scolaire, nous souhaitons vous rappeler quelques procédures, à votre disposition, en matière de sécurité.

- **Nos agents de Police Municipale** sont présents sur notre village et ses environs de 8h à 20 h du lundi au vendredi. Une astreinte téléphonique est en place du vendredi soir au lundi matin, vous pourrez les joindre au 06.72.36.91.32, afin qu'ils vous assistent, à distance, dans vos démarches. Cependant, en cas de danger ou de toute demande d'intervention immédiate, les soirs, nuits et week-ends, nous vous conseillons de composer le 17, car seul le constat permet les poursuites.
- **Animal errant, trouvé, aperçu** : vous devez contacter les services de la mairie (aux horaires d'ouverture) ou les agents de la police municipale, afin qu'ils fassent intervenir la fourrière de secteur. Il est important que l'animal soit pris en charge, quel que soit son état, par des professionnels (vétérinaires, fourrières, refuges), qui vérifieront s'il est identifié et feront le nécessaire pour son intégrité et la suite de sa prise en charge.



Ne restez jamais seul face à un problème, nos équipes, ainsi que celles de la gendarmerie, sont à votre disposition pour vous accompagner.

LE SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

INFORMATIONS

En cette période de crise sanitaire du Covid-19, les demandes d'inscription seront formulées **seulement par mail** à partir **du mercredi 30 septembre à 10h.**

Le directeur de l'Espace Jeunes, Anouar SABOUR, vous proposera un rendez-vous pour finaliser l'inscription en présence physique.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le joindre au **06.34.52.40.91**

LES NAVETTES

Les jeunes des communes adhérentes ont la possibilité de profiter d'un ramassage en minibus pour les accompagner de la Mairie de leur village jusqu'à l'Espace Jeunes situé à St Geniès-de-Malgoirès.

TARIFS 2020

	Quotient Familial inférieur à 950€	Quotient Familial supérieur à 950€
1/2 journée locale	6.50 €	7.50 €
Journée locale	7.50 €	8.50 €
Journée extérieure	10 €	12 €

Les bons Caf sont déductibles de tous les prix indiqués.

PROGRAMME DES ANIMATIONS

- Lundi 19 octobre de 10h à 18h : Journée à Avignon*** 10 à 12€
Viens passer ta journée à Avignon. Au programme : Grand jeu dans le centre-ville, pique-nique au Rocher des Doms et balade dans le centre.
- Mardi 20 octobre de 14h à 18h : Fran'Koh-Lanta** 6,50 à 7,50€
Viens te dépasser sur une après-midi autour d'épreuves de réflexion, d'adresse et d'expression.
- Mercredi 21 octobre de 14h à 18h : Construction de cabanes** 6,50 à 7,50€
Viens découvrir comment construire, avec des éléments naturels, une cabane dans les bois.
- Mercredi 21 octobre de 18h à 23h : Soirée 14 – 17 ans** 10 à 12€
Soirée autour d'une activité choisie par le groupe.
- Jeudi 22 octobre de 14h à 18h : Francas' story** 6,50 à 7,50€
Viens mimer, jouer, rigoler autour d'une après-midi théâtrale.
- Vendredi 23 octobre de 10h à 18h : Journée Nîmoise*** 10 à 12€
Au programme de la journée ; balade dans le centre-ville, pique-nique aux Jardins de la Fontaine et découverte du nouveau trampoline park de Nîmes.
- Lundi 26 octobre de 9h à 18h : Journée à Montpellier*** 10 à 12€
Viens passer une journée à Montpellier au programme ; visite guidée du Street-Art, balade dans le centre et un grand jeu carte au trésor.
- Mardi 27 octobre de 17h à 22h : Master Chef Spécial Dîner** 6,50 à 7,50€
Viens défier tes ami.e.s autour d'un dîner presque parfait.
- Mercredi 28 octobre de 14h à 18h : Parcours'N' Go** 6,50 à 7,50€
Viens tester de nouvelles activités innovantes de façon ludique. Au programme : Hoverboard, objets téléguidés (voiture, hélicoptère, drone), etc...
- Jeudi 29 octobre de 19h à 23h : Halloween Horror Story** 6,50 à 7,50€
Viens préparer ta soirée Horror Story avec, au programme, plusieurs ateliers : décoration, photos et déguisement !
- Vendredi 30 Octobre de 14h à 18h : Patinoire à Nîmes*** 10 à 12€
Viens faire du sport de glisse à la patinoire.

*sous réserve de modification suite au contexte épidémique

**AVEC LES FRANCAS, A 17 ANS, VOTRE ENFANT PEUT SE FORMER
ET DEVENIR ANIMATEUR DE CENTRES DE LOISIRS ET DE VACANCES**

L'Espace Jeunes du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque : le programme des vacances d'automne

L'équipe d'animation a le plaisir de communiquer le programme des activités pour les vacances d'automne 2020. Ces derniers ont été construits de manière à permettre aux jeunes de se retrouver et de partager des moments de vie ensemble tout en respectant les mesures sanitaires imposées par le protocole des accueils collectifs de mineurs sans hébergement.

Suite au contexte sanitaire actuel, les modalités d'inscription ont changé, les demandes d'inscription sont formulées par mail à partir du mercredi 30 septembre à 10h. Le directeur de l'Espace jeunes contacte ensuite les candidats pour leur donner un rendez-vous et finaliser l'inscription en présence physique.

Contact du responsable : Anouar SABOUR
Espace Jeunes du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
4 Rue Diderot 30190 – Saint-Geniès-de-Malgoirès
Tél. : 04 66 63 01 11 / 06 34 52 40 91
leinsgardonnenque@francas30.org / asabour@francas30.org

L'équipe d'animation de l'Espace Jeunes.
Matthieu, Mourad et Anouar

UNE FORTE ACTIVITÉ AGRICOLE DOMINÉE PAR LA VITICULTURE

En cette période de fin de vendanges il nous a paru intéressant de donner la parole à nos agriculteurs, en paroles et en images. Ils sont sur la couverture où, cette année les récompenses se sont multipliées autour de la qualité de leurs vins. La cave a, comme chaque année, accueilli la noria des tracteurs y apportant le fruit du travail de l'année, même si cette année la récolte a pâti des conditions climatiques.

L'activité agricole sur le village est multiple, cette fois-ci nous aborderons la plus importante : la viticulture.



ÉCONOMIE DE SAINT-GENIÈS DE LA GUERRE À NOS JOURS

Au sortir de la guerre il y avait à Saint-Geniès plus de 250 exploitants à la tête de nombreuses petites exploitations. À cette époque les jeunes qui sortaient de l'école restaient au village. Après une année de labeur arrivent les vendanges et la période de fêtes villageoises. De nombreux travailleurs viennent renforcer la main d'œuvre locale : au début ce sont les « Gavots » qui descendent des Cévennes, puis plus tard les Espagnols. Les vendanges se terminent souvent par le gâteau et le mousseux apportés à la vigne par le « Pelot » (patron). Les jeunes garçons en profitent souvent pour « farder » (barbouiller) les filles de raisins. Les attelages qui traversent le village sont décorés (chevaux et charrettes).

Depuis les temps ont bien changés, les vendanges d'aujourd'hui passent inaperçues même si certains exploitants traversent encore le village avec la dernière remorque ornée de bambous ou autre signe distinctif. Malgré cela le dernier repas ou déjeuner reste une tradition.

Quelques années plus tard le développement du boom économique permit à tous ces jeunes d'aller travailler en ville ou ailleurs, désormais la population de viticulteurs vieillit. Les terres cultivables diminuent au profit de zones constructibles Le regroupement des petites exploitations commence.

Cette évolution est identique dans les villages voisins.

LE PRÉSIDENT DE LA CAVE INSISTE SUR LA FRAGILITÉ DE CETTE ÉCONOMIE

Le poids économique de l'agriculture sur notre commune, comme au niveau national reste très important, malgré un nombre d'exploitations qui continue à diminuer. Il suffit de regarder toutes les structures qui gravitent autour de notre activité, toutes filières confondues (cave coopérative et particulières, distillerie, pépinières, distributeurs phyto, silos à céréales, abattoirs, moulin à huile..., sans compter tous les organismes officiels et de conseils (chambre d'agriculture, ICV, MSA, DDTM, Douanes, police de l'eau, organismes certificateurs, syndicats...).

Malheureusement nous installons de moins en moins de jeunes pour de nombreuses raisons :

- *Un investissement très important pour un retour très faible*
- *Des horaires sans fin, sans aucune garantie de prix sur les matières premières, et encore quand vous les vendez ! Alors que les prix dans les magasins deviennent inabordables.*
- *Une protection sociale obsolète, ou vous n'avez pas le droit de tomber malade, ni d'avoir un accident.*
- *Des retraites après plus de 42 ans de travail, comprises entre 700 € et 800 €/mois.*
- *Une fiscalité complètement inadaptée, qui ne tient pas compte des aléas climatiques.*
- *Et cerise sur le gâteau ! Toutes les nouvelles normes et contraintes Franco-Françaises, qui nous tombent dessus, sans aucune valorisation supplémentaire de nos produits.*

Pour toutes ces raisons, ce qui s'est passé avec l'industrie Française est en train de se reproduire avec l'agriculture, et lorsque nos politiques s'en rendront compte, nos campagnes seront devenues des déserts, et là nous consommerons ce que les autres pays voudront bien nous vendre.

UNE ADAPTATION DIFFICILE

Il faut prendre des décisions (parfois douloureuses). En 1976 les caves de Saint-Geniès et Saint-Bauzély fusionnent pour optimiser l'outil de travail. L'évolution se poursuit. En 2003, les caves de Saint-Chaptes, Saint-Mamert et Saint-Geniès fusionnent à leur tour. Suite à ces regroupements les villages de Saint-Mamert, Gajan, Parignargues, Saint-Bauzély, Montignargues, Sauzet, Saint-Chaptes, Saint-Dézéry (certains seulement) permettent à la cave coopérative de produire 90 000 hl sur 740 Ha de vignes.

Les nombreux investissements, de la thermovinification dans les années 1970 à la réfrigération plus tard, se font toujours dans la recherche de la qualité. 90 % des vins produits ont l'appellation « Vin de Pays d'Oc ». Déjà à l'époque le vin rosé de Saint-Geniès était connu en Suisse (voir l'article ci-dessous). Parallèlement aux investissements de la cave, les viticulteurs ont renouvelé leur encépagement pour améliorer la qualité et suivre l'évolution des marchés (Merlot, Cabernet Sauvignon, Syrah, Sauvignon, Chardonnay...). Aujourd'hui le changement climatique en cours oblige les agriculteurs à s'adapter et à se poser la question sur la pérennité de ces cépages importés d'autres régions. Les rendements sont moindres et par conséquent la rentabilité des exploitations diminue. Des changements s'annoncent.

Aujourd'hui la cave emploie 5 personnes à temps plein et une vingtaine de personnes supplémentaires de Juillet à Décembre. L'aspect citadin du village s'affirme et le nombre d'exploitants diminue.

Actuellement il y a 23 exploitants sur Saint-Geniès dont 10 de plus de 60 ans, 7 entre 50/60 ans, 4 entre 30/50 ans et 2 de moins de 30 ans. Avec les coopérateurs des villages voisins, la cave produit entre 50 000 et 60 000 Hl pour un chiffre d'affaires de 5 à 6 millions d'euros, ce qui en fait l'une des plus importantes entreprises du village. Cependant de moins en moins de jeunes s'installent à cause du montant élevé des investissements, des contraintes administratives et des lois sur l'environnement qui évoluent en permanence. Créer une exploitation quand on n'est pas du milieu, relève pratiquement de l'impossible.

On note un projet de conversion en culture biologique sur la commune, démarche en cours par Frédéric Féline. La diversification tente aussi deux jeunes viticulteurs. Clément Mayol produit des fruits et légumes sous serre et de plein champ qu'il commercialise en circuit court. François Veyrunes opte pour l'arboriculture avec figuiers et oliviers.

D'autres projets sont en cours, mais non finalisés.

Pour pérenniser cette agriculture du futur, l'irrigation pilotée et maîtrisée devient un élément indispensable.

Malgré tout, les agriculteurs ne se découragent pas. La plupart d'entre eux s'engagent dans des certifications environnementales (H V E).

Aujourd'hui être agriculteur ne se résume plus à uniquement produire. C'est un acteur principal de l'aménagement et de la préservation du territoire. Par son action il sensibilise, valorise les paysages et met en garde devant l'urbanisation excessive. Indirectement, il joue un rôle dans la protection de la faune et de la flore en collaboration avec la société de chasse.

L'agriculteur permet également à un grand nombre d'entre nous d'accéder à un cadre de vie vivant, soigné, travaillé, et malheureusement de plus en plus souvent dégradé et défiguré ! Pas un jour ne se passe, sans que des personnes au mode de vie citadin et souvent déconnectés de la nature ne donnent leur avis sur la façon dont nous devrions travailler. N'oublions jamais que c'est la ville qui s'est étalée à la campagne et non l'inverse.



LE VILLAGE

La viticulture à Saint Geniès
autrefois...

Désastreux effets du vin du Midi sur les esprits d'une jeune Suisse

Andrée Helfer, 27 ans, sujet helvétique, célibataire répondait hier des graves délits d'outrage public à la pudeur et d'excitation de mineurs à la débauche.

Comment se fait-il, lui demanda le président Barrail, que vous vous soyez livrée à de tels excès, alors qu'il est bien connu que les mœurs helvétiques (celles particulièrement, du canton du Vaud dont vous êtes originaire) sont des plus rigoristes.

Andrée rend responsable de ces exploits le vin capiteux qu'on lui offrit à Saint-Geniès-de-Malgoires.

Car c'est dans une discrète demeure de ce paisible village garçois qu'elle s'était livrée en compagnie — et avec le concours — d'un autre sujet suisse, à des exhibitions aussi impudiques qu'obscènes, en présence d'un public intéressé. A la fin du « spectacle », une quête faite parmi l'honorable assistance avait rapporté la somme de 300 francs !

Il n'est pas inutile de préciser que le partenaire d'Andrée Helfer a été reconnu fou par un médecin aliéniste et aussitôt interné.

L'avocat de la défense, Me Bres, insiste évidemment sur l'effet passager mais désastreux, qu'eut l'excellent rosé de nos vignes garçaises, sur le sens moral de sa cliente. Mais son spirituel plaidoyer, fleuri de citations et de références à d'illustres exemples n'a pas empêché Andrée Helfer de se voir infliger 45 jours de prison.



Le cinquantenaire de la cave coopérative de Saint-Geniès-de-Malgoires



On dit que la vie commence à cinquante ans. La viticulture de la cave coopérative de Saint-Geniès-de-Malgoires tendrait à prouver que cet aphorisme optimiste est exact.

En effet, la réception qui était organisée cette semaine dans les locaux mêmes de la cave a été un succès complet. Des dizaines de coopérateurs (photo du bas) étaient rassemblés pour entendre l'allocution du président Bourguet (photo du bas), qui fit un bilan particulièrement encourageant.

peut de l'activité de la grande cave garçoise. Le lunch qui suivit fut en tous points réussi et c'est très tard que tous les assistants se quittèrent en se donnant rendez-vous pour la cérémonie du centenaire.

Le 9 Septembre 1975

UN CLIN D'ŒIL À NOTRE FIDÈLE JARDINIER

Nous avons envie de mettre à l'honneur une personne fort sympathique prénommée Richard. Depuis 1988, tous les mercredis, on peut le voir de très bon matin, sur nos «boulevards» bien occupé derrière son magnifique banc de fruits et légumes. Nous venons dire à monsieur Richard un grand merci de nous apporter régulièrement sur nos tables ces succulents fruits et légumes gorgés de soleil et de fraîcheur. Surtout, qu'il faut le souligner, il vient de Saint-Just, dans l'Hérault, ce qui représente quelques kilomètres. On peut dire qu'il a la « pêche » car en plus de Saint-Geniès il va vendre sa marchandise au marché de Saint-Christol dans l'Hérault ainsi qu'à Mus dans le Gard. Quant à son épouse elle a aussi le virus du commerce puisque tous les matins elle gère un magasin de primeurs à Lunel.

Jamais de défaillance, toujours fidèle au poste et cela nous a bien aidé en cette période de début de confinement. Malheureusement un arrêté préfectoral ne lui a pas permis d'être présent durant six marchés pour cause de ce satané coronavirus. Ah ce virus qui a fait et fait encore du mal mais a permis à certaines personnes de s'interroger et d'aller vers le « manger mieux » pour préserver leur santé. Certes, certains produits font apparaître des prix élevés mais quel délice lorsque vous mangez un avocat dit « sublime gold » ou si vous croquez un grain de raisin Italia ! Que du bonheur, ce qui nous fait un peu oublier leur coût.

Aujourd'hui encore plus que jamais nous devons respecter les gestes barrières : installation de grilles pour le respect de la circulation des clients (merci à Sophie Vieilles d'installer la veille ces grilles devant la maison de sa maman) clients masqués évidemment ! Un constat très sympa fait par monsieur Richard : environ 50% de retraités et environ 50% de clients plus jeunes viennent se servir, tous en quête de la même qualité du produit. Enfin le savoir-faire local et notre agriculture sont valorisés !

Et puis pour tous ces clients ce sont des retrouvailles et l'occasion de papoter devant une belle laitue ou de refaire le monde de demain !

Alors pour que tous ensemble nous puissions apprécier toutes ces bonnes choses aux couleurs chatoyantes, allons « pêcher » chez notre jardinier !

Merci monsieur Richard et surtout ne changez rien : on vous attend mercredi sans faute.



ÉTONNANT : DES CIGOGNES FONT LE DÉTOUR PAR SAINT GENIÈS

Etrange phénomène en cette année non moins étrange, les cigognes pourtant davantage attendues en Alsace que par chez nous en été, ont décidé de faire une courte halte à Saint-Geniès sur les réverbères du stade. Image insolite certes, mais néanmoins réjouissante d'un été très chaud...



UN SENS DE CIRCULATION ENTRE NOS ÉCOLES

Depuis le 21 septembre, les rues de Bériasse, de la Résistance et des Déportés et le chemin de Gajan ont connu quelques modifications. En effet, la municipalité a ainsi répondu à une attente forte de la population en matière de sécurisation de nos enfants, lors de leurs déplacements entre nos deux écoles, ainsi que vers le collège.

Le choix a été également fait d'interdire le stationnement le long de la rue de la Résistance et des Déportés, pour laisser suffisamment de place aux automobilistes et aux piétons afin qu'ils puissent sereinement s'y côtoyer.

Ce sens de circulation, fruit d'une longue réflexion, permet à chacun de cheminer de façon plus sécuritaire, sans rallonger les temps de trajet. Il est la première pierre d'un projet plus global que nous espérons pouvoir mener à bien d'ici à la fin de l'année prochaine. Des itinéraires en direction du collège ou via le hameau de Jade, permettent aux automobilistes de poursuivre leur trajet. Des parkings municipaux sont à disposition sur les faubourgs, devant l'ancienne ou la nouvelle mairie et le long des boulevards. Il est aussi possible de se garer au niveau du Hameau de Jade en veillant à ne pas stationner devant les entrées des résidences bien sûr.



LA FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE 2020

En ces temps de covid-19 les possibilités de manifestation sont rares. Cette année la Confédération paysanne a pu maintenir sa fête annuelle grâce à la mise en place de mesures de sécurité raisonnables : pas de restauration comme d'habitude pour éviter les regroupements dangereux, le port du masque obligatoire et du gel hydroalcoolique à volonté le tout accompagné d'un astucieux sens de circulation. Malgré une météo maussade les organisateurs et les exposants, dans leur ensemble, étaient satisfaits de la fréquentation. Il semblerait que la réduction exceptionnelle de la journée à une grande matinée et la tenue des conférences, non pas en intérieur, mais sous un barnum n'aient pas perturbé l'enthousiasme des visiteurs.



MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE... UN FORUM des ASSOCIATIONS RÉUSSI

Tout en respectant les normes sanitaires imposées par la préfecture en ce début de mois de septembre 2020, la plupart des associations du village étaient présentes sur le forum installé, en extérieur, autour de la mairie. Quatorze associations ont accueilli plus de trois cents personnes au cours de la matinée.

Certaines ont pu faire des démonstrations, d'autres ont pu organiser des initiations sur des terrains de sport improvisés. Et il faisait beau, même chaud mais à l'abri des arbres ou des barnums les discussions pouvaient aller bon train.

Beaucoup moins festif que nous ne l'avions précédemment rêvé il a néanmoins atteint son but : faire connaître les associations du village à ceux qui ne les connaissaient pas encore et multiplier les inscriptions. Les contacts ont été nombreux. Chaque association a pu reprendre ses activités, s'adaptant aux consignes restrictives. Rendez-vous l'an prochain, dans l'après-Covid (rêvons!), pour faire de ce forum une véritable fête très conviviale.



ANIMALGOIRES : UN PREMIER BILAN POSITIF

Le Samedi 5 septembre 2020, nous avons eu le plaisir de venir à votre rencontre au forum des associations de Saint Geniès de Malgoirès. Notre action, qui a débuté durant l'été, nous a d'ores et déjà permis de pratiquer la stérilisation de 23 chats sur les 60 prévus pour cette année.

Nous avons pu également sauver de la rue quelques portées de chatons qui ont été placés en famille d'accueil, avant de leur trouver une famille pour la vie. Les mamans ont été stérilisées, identifiées puis relâchées sur leur lieu de vie dès que les bébés ont été sevrés. Cependant, notre association n'a pas vocation à prendre en charge des chatons, puisque nous manquons déjà de familles d'accueil pour s'occuper des chats en convalescence.

Nous remercions « chat-leureusement » les bénévoles, les nouveaux adhérents, ainsi que les personnes ayant effectué des dons en cette belle journée. Nos beaux résultats nous encouragent à continuer, avec vous, à protéger et améliorer la vie des chats libres de notre beau village. Renseignez-vous sur notre site : animalgoires30190.assoconnect.com



LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION « LE TAVILLAN »

Le club des aînés du Tavillan en sommeil prolongé.

Dans le bulletin municipal paru au mois d'août, nous évoquions la possibilité de reprendre nos activités à partir de la rentrée de septembre et envisagions déjà des dates pour les projets de sorties comme celle de l'Aveyron en octobre et celle des Cévennes en novembre.

C'était sans compter sur l'évolution négative de la crise sanitaire et notre optimisme de l'été s'est terni nettement. C'est donc avec un grand regret que nous avons dû renoncer aux rencontres hebdomadaires du jeudi et à nos projets de voyages. Nous ne sommes pas encore certains mais gardons espoir de pouvoir organiser le traditionnel repas de Noël initialement prévu dans la première quinzaine de décembre.

Beaucoup de nos adhérents se retrouvent ainsi sans ces rendez-vous qui leur tiennent tellement à cœur, que ce soit les activités du jeudi ou aussi les sorties et repas, moments indispensables de convivialité et de partage.

Gardons le contact avec nos aînés, souvent isolés ! Nous vous tiendrons au courant si l'horizon s'éclaircit et que les beaux projets puissent se réaliser



ASSOCIATION DE LA FÊTE VOTIVE

Un appel à adhésion et inscription en tant que bienfaiteur ou bienfaiteur bénévole vous est proposé, pour nous aider financièrement et dans l'organisation de la fête votive 2021. Tout se fait sur le site, paiement CB, chèque, espèces.

ON COMPTE SUR VOUS !!!

Olivier BOUILLET

Président

www.sg2m-fete-votive.net



US LA RÉGORDANE – ÉCOLE DE FOOTBALL L'US LA RÉGORDANE

club de football, fort de ses 230 licenciés et 16 équipes engagées en championnat District Gard-Lozère, reprend les entrainements au stade de St Genies et/ou Sauzet en fonction des catégories. Le club est ouvert aux filles et garçons nés à partir de 2015, soit dès l'âge de 5 ans, jusqu'aux séniors. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre :

Patrick : 06 60 50 37 18 ou Jean-Pierre : 06 95 52 76 87



TENNIS CLUB 2020, un bon cru ?



Nous vivons depuis le 11 mars 2020 une situation inédite dans le monde et plus particulièrement en France due à la COVID-19. Confinement, tous les événements sportifs mondiaux annulés ou reportés. Nous pourrions avoir des craintes concernant l'impact que cela aurait pu avoir sur notre sport. Et surtout sur l'intérêt des jeunes quant à ce sport. Nous connaissons l'impact des stars sur la motivation des jeunes à pratiquer tel ou tel sport. Roger Federer out depuis le début de l'année, Nadal absent depuis des semaines, nos français «toujours» aussi peu en réussite et surtout l'US OPEN seul tournoi majeur disputé depuis Mars n'étant pas diffusé sur les chaînes généralistes, peu de chance d'inciter les jeunes à venir s'inscrire.

Premier bilan.

Après 1 semaine de permanence et le forum des associations le 5 septembre à la mairie de St Geniès comme tous les ans, nous pouvons être satisfait quant aux premières inscriptions. Peu de départs, nous connaissons le comportement des jeunes, propice à changer d'activités chaque année. Cette année sera certainement un bon cru, voir un très bon cru. A ce jour, nous pouvons nous satisfaire du renouvellement des adhésions au club. Les jeunes seront encore plus nombreux cette année mais surtout, les adultes seront eux aussi en forte progression. Enfin, concernant les inscriptions à l'école de tennis jeunes ou adultes, nous pouvons affirmer que nous dépasserons les 100 personnes jeunes ou moins jeunes cette année au club. Quel succès ! nous ne comptons qu'une trentaine de cours en 2017. Que de chemin parcouru. Tous les créneaux se remplissent vite grand V. Alexia Smircic, notre coach, responsable des cours, a même dû ajouter des créneaux. Il est clair que l'on jouera sur les courts de tennis à St Geniès tous les jours cette année.

Nouveautés !

Ce succès n'est pas anodin. De nombreux efforts ont été effectués de la part du club pour répondre aux attentes des parents pour leurs enfants mais aussi pour les adultes. Notre monitrice se renouvelle chaque année avec de nouvelles animations, des cours ludiques qui plaisent aux jeunes et une écoute particulière pour les adultes et la mise en place de nouvelles formules de cours : découverte, progression ou compétition. Tout le monde en aura pour son argent !

Le troisième court éclairé. Le tennis club a décidé d'investir dans de nouveaux spots à LED pour son dernier terrain. Et cela ne sera pas négligeable quant au nombre de cours à venir pour cette saison.

Mot de la Monitrice ! Alexia Smircic

Notre sport est un sport d'extérieur et grâce à cela, nous pouvons continuer à l'exercer dans la situation actuelle. Espérons que cela dure. Toujours dans le respect des gestes barrières, nous avons commencé les essais pour les plus jeunes mais aussi les cours collectifs pour tous, jeunes, adultes femmes et hommes. Le nombre d'adhérents et de cours ont fortement augmenté cette année chez les adultes et je m'en réjouis – dixit Alexia Smircic. Je vais, comme chaque année, mettre tout en œuvre pour que chacun se sente parfaitement bien dans ce club et qu'il trouve ce qu'il est venu chercher dans mes cours. Que ce soit du plaisir, de la progression ou de la compétition.

Enfin, je suis présente au club tous les jours et pendant tout le mois de septembre, nous continuons à prendre des inscriptions, il reste des places, je serais ravie de vous accueillir alors venez vous inscrire !!!

Mot des présidents !

Cette année, compte tenu du contexte, nous sommes plus qu'heureux de voir que les jeunes ou les femmes répondent présent et en nombre. Cela correspond parfaitement à nos attentes et projets initiaux lorsque nous avons repris la présidence du club en 2018. Nous avons quasiment triplé l'effectif des adhérents en 3 saisons et nous pouvons en être fiers car ce n'était pas gagné. 2020, marque le départ d'un nouveau projet qui nous tient à cœur, le tennis Handisport. Le département manque cruellement de structure et nous souhaitons nous inscrire dans ce créneau-là. Nous sommes encore dans l'avant-projet et la réflexion. Nous avons besoin des pouvoirs publics, des acteurs locaux mais aussi de la fédération de tennis. De tels projets sont coûteux aussi modestes soient-ils. C'est un travail de longue haleine qui nous attend, la mise à niveau quant aux normes PMR et la construction d'une structure d'accueil digne de ce nom seront indispensables. Le point de départ de ce projet a été lancé par un jeune joueur du club, Yanis Maisonnier, qui a fait appel aux dons d'articles de tennis non utilisés par les gens afin de les mettre en vente au club à destination du projet Handisport. Nous pouvons le féliciter pour cette belle initiative.



Co-président, D.Sarcinella 06 03 21 41 44

E.Grandini 06 87 75 94 12

www.tennisclubstgenies2018.com

tennisclubstgenies.2018@gmail.com

Tennis club Saint Geniès de Malgoirès 2018 

@tennisclubstgenies 

LES JEUNES

APE 2020-2021 : UNE ÉQUIPE EN PARTIE RENOUVELÉE

A cause de la crise sanitaire, notre assemblée générale a eu lieu dans des conditions exceptionnelles. Le bureau pour l'année 2020/2021 a été élu, à mains levées, à l'unanimité des participants.



PRÉSIDENTE : Céline PANNONE
VICE-PRÉSIDENTE : Laetitia COUSSEAU
SECRÉTAIRE : Élodie DOUSTALY
VICE SECRÉTAIRE : Amélie GRANDO
TRÉSORIER : Hocine MELLAH
VICE-TRÉSORIER. : David RETOURNA

VIDE GRENIER DE L'APE

Nous rappelons aux parents que nos activités ne sont possibles que grâce au paiement de leurs cotisations.

Merci aux retardataires de bien vouloir se rapprocher de nous.

Notre 1^{er} évènement sera le vide grenier du 11 octobre aux anciennes arènes en respectant les gestes barrières avec un sens de circulation obligatoire. Des boissons et des sandwiches seront vendus sur place, mais il sera interdit de rester au comptoir.



MAMAMIA AU FORUM DES ASSOCIATIONS DU 5 SEPTEMBRE 2020



Nous avons eu le plaisir cette année de pouvoir participer au forum des associations.

Nous sommes ravies des contacts que nous avons pu avoir durant cette matinée.

Quelques anciens en ont profité pour passer nous faire un coucou (de loin bien sûr), quelques nouveaux sont venus prendre des informations, d'autres sont simplement venus comprendre de quoi il s'agissait et l'offre que nous proposons.

Grâce à cela, nous avons pu présenter une partie de notre travail, bien évidemment uniquement la partie visible de l'iceberg ...

Rendez-vous l'année prochaine.

RENTREE 2020 ET COVID-19

Après une rentrée qui s'est idéalement déroulée dans les écoles de la commune, nous avons été confrontés à un cas de covid-19 au sein de l'école élémentaire.

Le protocole sanitaire obligatoire a immédiatement été mis en place, sous le contrôle de l'ARS, du médecin de l'Académie et du Préfet, le tout en contact étroit avec la directrice.

Au niveau de la mairie, nous avons donc dû mettre en quatorzaine tous les agents de l'école élémentaire qui avaient été en contact avec la personne déclarée positive. La directrice, de son côté, a dû faire de même avec les enfants qui ont été en contact avec cette personne les jeudi 3 et vendredi 4 septembre 2020 considérés comme cas contacts et donc à risque. Ceux-ci ont tous été recensés par le médecin de l'académie, sous la haute autorité de l'ARS, seule référence autorisée dans ces cas.

Les tests revenus négatifs, pour la plupart des autres agents, ont permis de nous rassurer sur la situation critique qui se profilait. Toutefois, les agents ont dû rester en isolement jusqu'au 18 septembre inclus jusqu'au 24 pour les derniers testés.

N'ayant plus de personnel pour accueillir les enfants, nous avons été dans l'obligation de fermer les accueils périscolaires jusqu'au 24 inclus. Afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire au sein de l'école, nous avons recruté, en urgence, deux personnes en CDD dès le vendredi et ce jusqu'à ce que l'équipe revienne au complet. De même, un enfant ayant été testé positif dans l'une des classes de l'école maternelle, les mêmes dispositions ont immédiatement entraîné la mise en quatorzaine des enfants, de leur maîtresse et de l'agent qui intervenait dans cette classe.

Nous ne remercierons jamais assez la diligence des directrices et des enseignantes toujours attentives au bien-être des enfants au-delà de leurs exigences pédagogiques.

Nous ne remercierons jamais assez, non plus, l'efficacité, la disponibilité, le zèle et le dévouement de nos agents, épargnés par l'épidémie, et qui n'ont pas compté leurs heures pour suppléer au surcroît de travail engendré par la quatorzaine de leurs collègues. **Merci à toutes.**

Que personne n'oublie jamais la nécessité, contraignante certes, mais absolument nécessaire, du **RESPECT DES GESTES BARRIERE** : se laver régulièrement les mains, porter le masque de façon efficace et maintenir une distanciation sociale suffisante.



ECOLE MATERNELLE LOUIS GUIZOT

3 rue Jean Jacques Rousseau

RECENSEMENT ENFANTS NES EN 2018 ET 2019

Afin de préparer la rentrée scolaire de **Septembre 2021** nous recensons les enfants nés en 2018 et 2019 (ne seront scolarisés que ceux nés en 2018)

Merci aux familles concernées de contacter l'Ecole Maternelle pour que les enfants soient enregistrés sur les listes administratives.

Vous pouvez contacter l'école par téléphone : 04.66.81.81.33 ou venir à l'école de préférence le jeudi.

La directrice

NUMÉROS UTILES

Sapeurs Pompiers.....	18 ou 112
SAMU.....	15
Gendarmerie.....	17
Centre anti poison.....	04 91 75 25 25
Ambulance Serrano.....	04 66 81 74 81
Taxi D.PAPA.....	06 09 50 01 04
.....	06 69 16 27 26

Dentiste/Orthodontiste

Mme MELLET.....	04 66 81 61 47
M. MOINARD.....	04 66 19 27 97

Infirmier(e)s

Mme BLAIN.....	06 18 99 50 31
Mme CHALVIDAN.....	06 22 66 37 56
Mme CHAPELIER.....	07 88 29 85 35
Mme DE LUCA.....	06 88 31 24 12
M. FUENTES.....	06 21 70 94 71
Mme LENUZZA.....	06 12 19 71 14
Mme MICHEL.....	06 86 98 11 09
Mme PAGON.....	06 76 99 96 18
M. TEISSONNIÈRE.....	04 66 81 71 15
Mme TUZET.....	06 77 84 17 15

Kinésithérapeutes

Mme BONNARY.....	04 66 81 66 99
M. MARGAROT.....	04 66 74 16 67
M. R. HERMANN.....	04 66 74 16 67

Médecins

Dr FÉLIX.....	04 66 68 10 10
Dr GRAU.....	04 66 68 10 10
Dr LECAMP.....	04 66 63 90 34

Pharmacie04 66 81 62 04

Orthophoniste

Mme SÉVENIER.....	04 66 57 93 89
-------------------	----------------

Ostéopathe D.O

Mme BOTTREAU.....	06 87 03 16 75
-------------------	----------------

Podologue/pédicure

M. BARAT.....	04 66 37 78 26
---------------	----------------

Psychologue

Mme BOUET.....	06 69 07 01 82
----------------	----------------

Sages-femmes

Mme BROUGUIÈRE.....	06 99 02 69 80
---------------------	----------------

Maison de retraite.....04 66 81 62 23

Correspondante Midi Libre :

Cathy DOUSTALY.....	06 03 98 61 98
---------------------	----------------

MAIRIE :

Tél : 04 66 63 87 87

Site : www.saintgeniesdemalgoires.fr

Horaires: 9h-12h – 14h-17h

fermé le mercredi après-midi

accueil-etatcivil@saintgeniesdemalgoires.fr

•Service des finances : 04 66 63 87 82

•Secrétariat de l'urbanisme tous les après-midi

secretariat urba@saintgeniesdemalgoires.fr

•Police Municipale : 06 72 36 91 32

•Bibliothèque municipale « *Camille Hugues* » : 04 66 63 87 85

bibliotheque@saintgeniesdemalgoires.fr

•Crèche « *Royaume des lutins* » : 04 66 74 01 39

•Centre de loisirs intercommunal (3-12 ans) : 04 66 74 01 39

Pôle enfance jeunesse 38 av. de la Gare

•Association Temps Libre : 04 66 63 14 36

secretariat@temps-libre.org

•École élémentaire « *Jules Ferry* » : 04 66 81 64 27

❖ Cantine 04 66 81 69 72

•École maternelle « *Louis Guizot* » : 04 66 81 81 33

❖ Cantine 04 66 81 81 37

•Collège « *Frédéric Desmons* » : 04 66 63 09 50

•Centre Médico Social (assistantes sociales)

Mmes CAMBE et GRIMAUD DAUMET : 04 66 02 13 60

MSA : Mme CAMPOS : 04 66 63 67 79

•Syndicat Mixte Leins Gardonnenque : 04 66 63 00 80

4 rue Denis Diderot – contact@leinsgardonnenque.fr

•Point Emploi : Mme PAYEN 04 66 63 13 56 ou 06 12 53 13 61

•Centre Médico Psychologique : 04 66 03 47 80

•La Poste : courrier 3631 banque postale 3639

•Etude Notariale : 04 66 63 64 40

Nîmes Métropole

- Standard.....04 66 02 55 55

- Services ordures ménagères.....04 66 02 54 54

- Services déchetterie.....04 66 02 54 85

•SAUR04 30 62 10 00

478 av, Maurice Privat 30600 Vauvert

- Dépannage 24H/24.....04 30 62 10 08

Bienvenue à...

- Layan BOUNHIR BELGHITI le 10 juillet 2020
- Nélyo Loïc DEHON le 10 juillet 2020
- Nour EL BOUDDOUFI le 09 juillet 2020
- Mina, Zoé REBOUL le 21 juillet 2020
- Soumaya RAHMOUNI le 26 juillet 2020
- Mélyne BARBESANT le 05 août 2020
- Adem, Thierry, Nadir, Claude, Jean, Hammou BELABBES le 06 août 2020
- Amine, Ishak GHAOUTI le 05 septembre 2020
- Gabriel, Nicolas, Stéphane VIARS le 26 septembre 2020
- Manoë, Régis JUDAS le 29 septembre 2020 à Nîmes



Nous regrettons le départ de...



- Henri GEBELIN le 02 mai 2020
- Odette, Joséphine ROBIC le 11 juillet 2020
- Joseph NOBLE le 16 juillet 2020
- Lucie, Pauline CARRIERE le 03 août 2020
- Francis, Marcel ALLEGRE le 08 août 2020
- Catharina, Jacoba WIMMERS le 03 septembre 2020
- Odette HUG le 06 septembre 2020
- Daniel MARTINENQUE le 17 septembre 2020
- Colette, Marie, Louise DELMAS ép. GUIRAUD le 24 septembre 2020
- Henri, Albert, Vincent SÉNÉGAS le 04 octobre 2020

CALENDRIER

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et dans le respect de tous les gestes barrière encore en vigueur, devraient avoir lieu :

2020

OCTOBRE

- **Le 04/10** - Fête de la confédération paysanne
- **Le 11/10** - Vide grenier APE aux anciennes arènes
- **Le 31/10** - Halloween APE

NOVEMBRE

- **Le 8/11** - Spectacle syndicat « Corps de bois »
- **Le 15/11** - Bourse aux jouets APE

DÉCEMBRE

- **Les 5 et 6/12** - Marché de Noël

JANVIER

- **Période des lotos**

FÉVRIER

- **Période des lotos**
- **Les 26-27 et 28/02** - Festival Taurin

MARS

- **Du 20 au 26/03** - Griffes d'arts

AVRIL

- **Le 10/04** - Les sévillanes

2021

